

**MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Demande de permis d'urbanisme**



Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Avenue Brugmann, 247**

Identité du demandeur : **DEXIA BANK SA** c/o Monsieur AWAUTERS M. & J. AMANDT
Avenue Pacheco, 44 à 1000 BRUXELLES

Objet de la demande (nature de l'activité principale) permis d'urbanisme n°16-39326-10 –
changement d'affectation d'un appartement au deuxième étage à ajouter aux bureaux de la banque.

Périmètre et zone :

- du plan régional d'affectation du sol (PRAS) : zone d'habitation avec liseré de noyau commercial, en ZICHEE et le long d'un espace structurant.

Motif principal de l'enquête :

- PRAS (art.0.12) : prescriptions générales : modification totale ou partielle de l'utilisation ou de la destination d'un logement.
- PRAS (art.2.3) : prescriptions particulières : commerces situés aux étages dans une zone d'habitation avec liseré de noyaux commerciaux.
- PRAS (art.2.2) : prescriptions particulières : surface de bureaux supérieure à 500 m2 dans une zone d'habitation.
- PRAS (art.22) : affectation des étages au commerce dans un liseré de noyaux commerciaux.

L'enquête publique se déroule du **3 mai 2010 au 17 mai 2010 inclus**.

La réunion de la commission de concertation est fixée au **2 juin 2010** (heure à déterminer), en la salle du Conseil communal sise Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée :

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 et 12 heures
- le mardi entre 17 et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus le matin entre 9 et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au Collège des Bourgmestres et Echevins au plus tard le **17 mai 2010** à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête, auprès de l'agent désigné à cet effet au service de l'Urbanisme, le mercredi matin.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut demander par écrit au collège des Bourgmestres et Echevins à être entendue par la commission de concertation.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 3 mai 2010

Le Secrétaire communal,
Frieda THEYS.

L'Echevin de l'Urbanisme,
Marc COOLS.

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER.